

LE JOUR, 1950
23 MAI 1950

SUR LE MIRACLE

Dans ce printemps mouillé et tout en fleurs, tandis que le genêt embaume et que le chêne se fait un nouveau feuillage, des bourgades maritimes endormies aux hameaux des hautes régions qui se réveillent au bruit des torrents, d'un bout à l'autre du Liban, il n'est question que de miracle

Et nos villes sont pleines de la rumeur de ce que font nos saints.

Des hommes, des femmes et des enfants par milliers, avec le souffle du moyen âge, vont vers l'humble couvent où un prêtre mort il y a plus d'un demi-siècle "en odeur de sainteté", multiplie, dit-on, les prodiges. Dans un renouveau qui emporte tout, on voit se multiplier aussi les manifestations de la foi.

Au dire des témoins les plus graves, des choses étonnantes se sont produites qui montrent une fois de plus l'Eternel au milieu de son peuple et les saints dans l'exercice de leur pouvoir surnaturel.

Réjouissons-nous et joignons notre voix à celles qui montent vers le Royaume de Dieu. Mais, il faut bien le dire, si de nouveaux miracles sont la meilleure nouvelle qui puisse venir à ce monde endurci, le miracle est partout, depuis près de deux mille ans, et la Légende dorée, avec le zèle excessif que l'amour y a mis, n'est que la résonance parfois très naïve des réalités de la vie éternelle.

Les saints ne se comptent plus et tous ont quelque merveille attachée à leur nom. Le fleuve des grâces a parfois débordé comme l'attestent les ex-voto et les hymnes qui remplissent les sanctuaires.

L'ordre providentiel veut sans doute que, dans le temps et dans l'espace, en des lieux prédestinés éclate l'évidence de l'éternité.

Des pèlerinages illustres d'autrefois ont connu l'oubli pendant que d'autres surgissaient. S'il n'y avait plus que des miracles partout, quel mérite aurions-nous à croire ? Mais quel est celui d'entre nous, pourvu qu'il l'ait mérité un instant, qui n'a pas au fond de son cœur la certitude de quelque prodige ? Quel est celui-là qu'une prière brûlante n'a pas tiré tel jour et telle heure dont il ne sait plus se souvenir d'une situation quasi-désespérée ?

Il faut certes des circonstances exceptionnelles pour que les lois de la nature cessent d'être appliquées par le Maître de la vie ; mais sur cette terre et sans que nous en ayons l'écho, de telles circonstances doivent se présenter chaque jour, au fond des cloîtres, dans les demeures où l'oraison, où l'abandon ne cessent pas dans l'émouvante foule des

simples et des humbles qu'aucun orgueil ne salit et qui, devant le spectacle de l'univers, apportent leur amour exalté sans s'inquiéter de ce que dit notre science incertaine.

En matière de miracle, l'autorité religieuse est toujours d'une extrême prudence ; si le peuple se passionne, elle freine son ardeur, elle impose l'attente, elle veut la certitude. Elle n'expose pas à l'ironie facile ce qu'il a de plus vénérable au monde. **Mais c'est aussi le droit des foules de crier, dans une sorte d'ivresse, leur aspiration au divin.**

Devant la douleur et la mort, devant le vertige que donne la somme des quotidiennes désespérances, c'est un immense réconfort de voir, en longues théories, la marche des infirmes, d'entendre l'appel de ceux que rien d'humain ne rassasie plus.

Tout est de croire. Le privilège du miracle, pourquoi le Liban ne l'aurait-il pas de nouveau avec tant de lieux sacrés ? Notre peuple aussi, ne serait-ce que pour son attachement violent à l'esprit, a droit aux faveurs du ciel.